

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

Le lundi quatorze décembre deux mille quinze, à vingt et une heures, le Conseil municipal de CREPY-EN-VALOIS s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bruno FORTIER, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Étaient présents : Bruno FORTIER, Pascal FAYOLLE, Claude LEGOUY, Françoise NIVESSE, Ronald CLAUX, Elizabeth SIEGFRIED, Michel SPEMENT, Murielle WOLSKI, Virginie DOUAT, Juliette CELESTIN, Maryse BOULEAU, Claude DALLE, Nicoletta WUDARSKI, Jacques ZAJDA, Ghislaine LEROY, Cécilia LAGACHE, Ludwig FOSSE, Julien PICHELIN, Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

Absents ayant donné pouvoirs :

Bernard HERBETTE pouvoir à Claude LEGOUY,
Rachel DELBOUYS pouvoir à Pascal FAYOLLE,
Sylvain DUBOIS pouvoir à Virginie DOUAT,
Tonia VIVIEN pouvoir à Ronald CLAUX,
Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET,
Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT,
Florence HARMANT pouvoir à Jérôme FURET

Est désigné(e) secrétaire de séance : Ronald CLAUX

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal des délibérations du douze novembre deux mille quinze.

DEL2015-12-01 – BUDGET ZONE INDUSTRIELLE – DECISION MODIFICATIVE N° 1 RECTIFICATIVE

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés :

L'annulation des ajustements de la délibération n° DEL2015-11-09 (entachée d'une erreur matérielle) et les ajustements de crédits en dépenses et recettes pour un montant de 170 562,73 €.

7 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT pouvoir à Jérôme FURET, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ.

DEL2015-12-02 – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité : la proposition n° 15 du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit la dissolution du Syndicat intercommunal d'études pour l'aménagement du chemin des meuniers, à la condition expresse que le chemin des meuniers soit intégré au réseau routier départemental et la proposition n°

23 du projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit la fusion des Syndicats d'électricité SE60, SEZEO, et Forces Énergies.

DEL2015-12-03 – RAPPORT DE MUTUALISATION DES SERVICES

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport de mutualisation des services communiqué, avec la réserve suivante : « les axes de mutualisation prioritaires proposés répondent à la volonté d'assurer une meilleure organisation et efficience des services mais nécessiteront préalablement à leur éventuelle mise en œuvre, une étude d'impact affinée quant aux effectifs nécessaires et gains réellement attendus ».

8 abstentions : Maryse BOULEAU, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-04 – ADHESION AU SERVICE ADS DE LA CCPV

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'adhésion de Crépy-en-Valois au service commun de la CCPV pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) et autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition du service.

3 abstentions : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-05 – MISE À DISPOSITION AUPRES DE LA CCPV

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés : la mise à disposition d'un agent du service Urbanisme de la Ville auprès de la CCPV, à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une durée d'un an renouvelable, afin d'assurer l'instruction, pour le compte des communes membres et précise que la CCPV remboursera à la Ville le montant de la rémunération et des charges sociales liées à cet emploi, au prorata du temps de mise à disposition.

3 abstentions : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-06 – MUTUALISATION DE LA FONCTION DE COORDINATION DE L'ACTION CULTURELLE AVEC LA CCPV

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la mutualisation entre la Ville et la CCPV pour la fonction de coordination de l'action culturelle, pour une durée de 5 années à compter du 1^{er} janvier 2016, par la mise à disposition du Directeur des affaires culturelles de la CCPV. La Ville de Crépy-en-Valois remboursera à la CCPV 40 % du montant de la rémunération et des charges sociales liées à cet emploi.

9 abstentions : Maryse BOULEAU, Julien PICHELIN, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-07 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Sur proposition de Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la suppression de grades devenus vacants suite à des avancements, promotions internes, réussites à concours ou examens professionnels, mutations ou départs en retraite.

DEL2015-12-08 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Sur proposition de Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'ouverture de postes suivants : recrutement d'un(e) chargé(e) de formation, le remplacement d'un agent de police municipale, recrutement d'un préventeur en charge de la prévention des risques professionnels et une intégration dans la filière administrative d'un agent après son changement de service, intervenu à sa demande.

3 abstentions : Florence HARMANT pouvoir à Jérôme FURET, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ.

DEL2015-12-09 – VACATIONS POUR LA DISTRIBUTION DU CREPYMAG & INFOS ET AUTRES PUBLICATIONS MUNICIPALES – ANNEE 2016

Sur proposition de Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le recours aux vacataires pour : assurer la distribution Crépymag & Infos et de toute publication municipale sur le territoire communal durant l'année 2016, selon les besoins ; Fixe à 5 le nombre maximum de vacataires et à 1080 heures le volume maximum annuel d'heures ; Fixe le taux horaire brut de rémunération de la vacation à 1.5 fois le taux du SMIC.

DEL2015-12-10 – BUDGET GENERAL – OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016, à hauteur d'un montant de 853 500,00 €, étant entendu que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2016 pour le budget général.

7 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-11 – BUDGET EAU – OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016, à hauteur d'un montant de 50 000 €, étant entendu que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2016 pour le budget eau.

7 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-12 – BUDGET ASSAINISSEMENT – OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016, à hauteur d'un montant de 150 000 €, étant entendu que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2016 pour le budget assainissement.

7 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-12-13 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE – ACHAT DE MATERIEL

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat de matériel de désherbage spécifique, autorise le Maire à solliciter l'aide financière la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour cette opération et précise que la dépense sera financée sur les fonds propres de la Ville dans le cadre des crédits inscrits au budget communal 2016.

DEL2015-12-14 – MUSEE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS – DEMANDE DE SUBVENTION DRAC – CATALOGUE D'EXPOSITION

Sur proposition d'Elizabeth SIEGFRIED, le Conseil municipal approuve à l'unanimité de solliciter auprès de la DRAC Picardie une subvention à hauteur de 5 000 euros pour l'édition d'un catalogue réalisé en partenariat avec le Musée d'Histoire de la Médecine. Ce catalogue verra le jour en accompagnement de l'exposition « Peste, petit maux et grands fléaux » présentée conjointement à Crépy-en-Valois et à Paris du 16 avril au 31 juillet 2016 ;

DEL2015-12-15 – MUSEE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS – DEMANDE DE SUBVENTION DRAC – RECOLEMENT DECENNAL

Sur proposition d'Elizabeth SIEGFRIED, le Conseil municipal approuve à l'unanimité de solliciter auprès de la DRAC Picardie une subvention à hauteur de 10 000 euros permettant d'achever la mission de récolement décennal du Musée de l'Archerie et du Valois.

DEL2015-12-16 – ZONE INDUSTRIELLE – ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA VILLE ET LES SOCIETES SCI PARIS-NORD ET BPIFRANCE FINANCEMENT

Sur proposition de Murielle WOLSKI, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'échange entre la Ville de Crépy-en-Valois et la SCI PARIS NORD domiciliée à Phalsbourg (57370) de la parcelle ZH127p, située en zone UI, d'une superficie de 141 m² contre une parcelle cadastrée ZH17p, située en zone AUx, d'une contenance de 729 m² appartenant à la SCI PARIS NORD et deux parcelles cadastrées ZH125p, située en zone UI, d'une contenance de 243 m² et ZH126p, située en zone AUx d'une contenance de 1.398 m² appartenant à la BPIFRANCE FINANCEMENT / CMCIC LEASE. Les cessions et acquisitions auront lieu sans soulte ni retour de part ni d'autre. Maître FLEURY-BOYER, notaire à Crépy-en-Valois est chargée de la rédaction des actes.

2 abstentions : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU

DEL2015-12-17 – ZONE INDUSTRIELLE – CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'AMELIORATION DES ACCES AU SITE FM LOGISTIC

Sur proposition de Murielle WOLSKI, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'offre de concours de la Société SCI PARIS NORD, d'un montant de 500 000€/HT relative à la réalisation par la Ville des travaux pour la création d'un nouvel embranchement routier sur la RD25 en entrée de Ville, permettant un accès direct à la Zone Industrielle et des travaux complémentaires de revêtements routiers.

2 abstentions : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU

**DECISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 NOVEMBRE 2015**

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte des décisions n° 91/2015 à 110/2015.

111/2015 – MAINTENANCE DU LOGICIEL DE LA POLICE MUNICIPALE

Un contrat est signé avec la société LOGITUD SOLUTIONS domiciliée à Mulhouse pour la maintenance du logiciel MUNICIPOLE pour un montant annuel de 506,12 €/HT. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016, reconductible par accord tacite jusqu'au 31 décembre 2018.

112/2015 – MARCHE PUBLIC N° 15T14 – DESAMIANTEGE ET DEMOLITION DU PREFABRIQUE ECOLE RAMON

Un marché de travaux d'un montant total de 11.753,00 €/HT est signé avec :

Lot 1 – Désamiantage pour un montant de 6.500,00 €/HT : Société EURODEM DESAMIANTEGE, domiciliée à Beauvais 60000,

Lot 2 – Démolition pour un montant de 5.253,00 €/HT : Société RAMERY REVITALISATION, domiciliée à Boves 80440,

113/2015 – CONNEXION INTERNET POUR LE LOCAL DES SYNDICATS

Un contrat est signé avec la Société OVH, domiciliée à Roubaix (59000), pour une connexion SDSL 10M sur la ligne 03.44.88.89.67, pour un montant de 24,99 €/HT par mois.

114/2015 – MARCHE PUBLIC 15S15 – NETTOYAGE DES SANITAIRES PUBLICS

Un marché de service de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2016, est signé avec la société GC Nettoyage, domiciliée à Rouville (60800). Le prix des prestations s'entend par jour le nettoyage de sept sanitaires publics, soit 57,50 €/HT.

115/2015 – LOCATION DU LOCAL DOJO

Un nouveau bail est signé entre la SAS CRÉPY-EN-VALOIS-SAINT-LAZARE ayant son siège à Nice (06000) et la Ville de Crépy-en-Valois concernant les n° 14 et 17b du bâtiment F au numéro 1 de la rue du Bois de Tillet à Crépy-en-Valois.

Le loyer annuel hors taxes est fixé à 22.400 € auquel s'ajoute une provision sur charges, prestations, fournitures et impôt foncier de 4.800 €, la première année.

La durée du bail est d'une année à compter du 1^{er} octobre 2015, reconductible un an.

116/2015 –DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX

Un contrat est signé avec la société DEKRA Industrial, domiciliée à REIMS (51686) pour la réalisation des diagnostics de repérage d'amiante et plomb avant d'engager les travaux des salles de sports Marcel Quentin et Irène Cruypenninck.

Le coût de la mission s'élève à 640 €/HT.

117/2015 – HABILITATION ELECTRIQUE

Une convention est signée avec l'Association SADS'FORMATION, domiciliée à St-Maur-des-Fossés (94100) pour la formation professionnelle d'un groupe de 8 agents maximum, pour un coût de 1.800 €/TTC.

118/2015 – MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL AU PROFIT D'UNE FAMILLE NECESSITEUSE

Une convention à titre précaire et révocable est signée, à compter du 1^{er} novembre 2015 pour une période de six mois, pour la mise à disposition d'un logement communal de type III. Le logement est consenti à titre gracieux, il est demandé une contribution mensuelle de 80 € pour les charges de chauffage.

119/2015 – DESAMIANTEGE ET DEMOLITION DU PREFABRIQUE ECOLE RAMON – COORDINATION SPS NIVEAU 3 : CONCEPTION ET REALISATION

Un contrat est signé avec l'APAVE Nord-Ouest SAS domiciliée à Compiègne. La prestation comprend une phase conception et une phase réalisation qui s'élève à 1.020 €/HT.

120/2015 – AUTORISATION DE SIGNATURE PAR LA SAO DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE LOCAUX ROUTE DE SOISSONS

La Société d'Aménagement de l'Oise, domiciliée à Beauvais, est autorisée à signer le marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'aménagement des locaux de la police municipale et de locaux associatifs route de Soissons, avec le groupement Diatechnie / Atelier d'Architecture, dont le mandataire est la Société Diatechnie domiciliée à Compiègne.

Le forfait provisoire de la rémunération s'élève à 38.907,23 €/HT, soit un taux de rémunération de 8,03 % (enveloppe de travaux prévisionnelle de 484.389 €/HT).

121/2015 – MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE

Un contrat de prestation de service est signé avec la Société ACSANTIS domiciliée à PARIS 2^{ème} pour la réalisation d'un diagnostic de faisabilité pour la mise en place d'un projet de Maison de santé pluri-professionnelle (MSP) à Crépy-en-Valois. Le coût de la mission est de 20.928 €, intégralement financé par l'aide de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Picardie au titre du Fonds d'intervention régional.

122/2015 – MAINTENANCE DE LA VIDEOPROTECTION

Un contrat de maintenance curative et préventive est signé avec la Société EUROS INTEGRITE INFORMATIQUES SERVICES domiciliée à PARIS, pour un coût annuel de 3.029,06 €/TTC, à compter du 1^{er} décembre 2015 pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction express pour une année.

123/2015 – ENTRETIEN DU BAC DÉGRAISSEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE PEGUY

Un contrat d'entretien est signé avec les Établissements MOUTON, domiciliés à Compiègne pour 3 interventions en 2016 de vidange et nettoyage du bac dégraisseur. Chaque intervention est facturée 351,63 €/HT.

124/2015 – ENTRETIEN DU BAC DÉGRAISSEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE MASSENET

Un contrat d'entretien est signé avec les Établissements MOUTON, domiciliés à Compiègne pour 3 interventions en 2016 de vidange et nettoyage du bac dégraisseur. Chaque intervention est facturée 348,22 €/HT.

125/2015 – CONVERSION D'UNE CONCESSION CIMETIERE

Un acte de conversion est signé avec Monsieur Saïd DJEDRA afin de convertir une concession cinquantenaire en perpétuelle, dans le cimetière communal d'Hazemont. Le montant à rembourser sur le montant payé pour la 1^{ère} concession est de 228,50 €.

126/2015 – MISSION DE CONTROLES POUR LES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DE L'ESPACE SPORTIF MARCEL QUENTIN

Un contrat est signé avec la Société VERITAS, domiciliée à Amiens (80044), pour un montant de 2.058 €/TTC.

127/2015 – MISSION DE COORDINATION SPS POUR LES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DE L'ESPACE SPORTIF MARCEL QUENTIN

Un contrat est signé avec la Société ACRUX, domiciliée à Morengles (60536), pour un montant de 1.632 €/TTC.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H30.

Le Maire,
Bruno FORTIER

